

# Refonder l'État et l'action publique

## Les savoirs militants construits autour des mobilisations de la Marche mondiale des femmes de 2010.

PASCALE DUFOUR

*Ce chapitre propose de partir de l'analyse des revendications d'une action collective, celle de la Marche mondiale des femmes de 2010, pour comprendre comment ce mouvement envisage l'État et son action publique. Nous montrons que le projet politique de la Marche mondiale des femmes, à l'échelle mondiale, propose une "re-fondation" de l'action publique selon une perspective féministe. Au Québec, ce projet mondial s'inscrit dans des revendications de "plus d'État" comme régulateur des rapports sociaux, mais aussi d'un État bâtisseur de changement de société. Au final, les actrices de la MMF proposent des articulations concrètes à plusieurs enjeux contemporains soulevés par les théories féministes.*

*This article provides an analysis of the claims of the World March of Women world actions in 2010, in order to understand how this movement thinks about state and public action. We show that the political project sustained by the World March of Women is a re-grounding of public action in a feminist perspective. In Quebec, this worldwide project is translated in terms of the state as a regulator of social relationships, but also as a state that build change for society. At the end, the World March of Women activists propose concrete articulations of current feminist challenges.*

Le point de départ de ce chapitre est théorique. Avec les chercheurs issus de la tradition des nouveaux mouvements sociaux, nous considérons que l'analyse de la subjectivité des acteurs collectifs (ce qu'ils disent qu'ils sont) nous renseigne sur la compréhension des transformations sociales plus larges. Comme Hamel, Lustiger Thaler et Maheu le soulignent: "social movements (as an analytical concept) contest the relations of domination that prevail on the political scene and beyond, that is within social and cultural life." Dans cette perspective, les mouvements sociaux constituent un point d'entrée privilégié dans la réalité sociale et leur position de relative marginalité par rapport aux centres de pouvoir (politique et économique, notamment) en font des révélateurs particulièrement efficaces des transformations en cours. Les mouvements sociaux sont ainsi des producteurs de connaissances (Conway 2004), qui bénéficient de leur position particulière au sein des sociétés. Ils sont non seulement des acteurs sociaux et politiques en réaction à des environnements divers, mais des auteurs, au sens où ils créent, par leurs actions, leurs discours et leurs interactions, de nouvelles avenues. Autrement dit, en regardant ce que proposent les mouvements sociaux, il est possible de mettre à jour les grands

enjeux de transformation (en cours et à venir) et de comprendre une partie des dynamiques socio-politiques qui traversent la société. Nous proposons d'éclairer un champ de recherche spécifique (l'État et l'action publique) en partant d'un mouvement: la Marche mondiale des femmes (MMF) et de ses savoirs et propositions à propos de l'État, construits lors des actions et revendications de 2010. Nous montrons deux choses: 1) comment les militantes féministes de la Marche proposent la refondation du projet politique de l'État et de l'action publique et 2) comment ce projet mondial s'articule au Québec en tenant compte des spécificités du contexte politique national. Pour finir, nous resituons ces propositions par rapport aux analyses féministes récentes de l'État et aux enjeux théoriques abordés. Mais avant de plonger dans l'analyse empirique, une brève présentation de la MMF est nécessaire.

La Marche mondiale des femmes (MMF) est un réseau de groupes de femmes présent sur l'ensemble de la planète. Il a été conçu en l'an 2000, au Québec, comme un événement unique et symbolique: marcher à travers le monde avec des revendications pour toutes les femmes sur les thèmes de la lutte contre la pauvreté et des violences envers les femmes. Plus de 6000 groupes de femmes, associations

mixtes et syndicats se mobilisent alors. Des revendications mondiales sont portées à l'Organisation des Nations Unies et chaque coordination membre de la Marche interpelle également son État. En 2001, devant l'enthousiasme collectif et les réalisations planétaires accomplies, les déléguées réunies en rencontre internationale décident de poursuivre l'aventure. De nouvelles actions mondiales sont programmées en 2005, organisées autour de la construction et de la diffusion d'une Charte mondiale des femmes pour l'Humanité. L'année 2010 correspond aux troisièmes mobilisations mondiales de la MMF. Cette fois, les militantes ont choisi le slogan suivant: "Tant que toutes les femmes ne seront pas libres, nous serons en marche!"

La MMF existe entre deux actions mondiales, à la fois par le biais de son Secrétariat international et par les coordinations membres, généralement implantées à l'échelle nationale. Tout analyse de la MMF se butte à la complexité de son objet, présent à différentes échelles de luttes, actifs dans plusieurs espaces militants et rassemblant des militantes de divers horizons (sans parler des difficultés linguistiques liées à la présence de publications dans un très grand nombre de langues). Dans cet article, nous avons volontairement restreint l'analyse à un moment (2010) et à quelques publications. En aucun cas la MMF ne se résume à ce que nous en disons; il s'agit bien d'un point d'entrée dans l'analyse de l'État et de l'action publique et non d'une étude de la MMF.

En 2010, la Marche est devenue un réseau transnational organisé, dont le Secrétariat international initialement établi à Montréal a été déplacé vers le Sud, à São Paulo au Brésil. Très présent dans les forums sociaux mondiaux, le réseau s'avère un acteur collectif de premier plan au sein des Amériques. Parce que le mouvement est né au Québec (Giraud 2001) et parce qu'il a été porté dans ses premières années de vie par les réseaux féministes québécois, en particulier la Fédération des femmes du Québec, il a joué un rôle structurant dans l'histoire du mouvement des femmes (de Sève et

Maillé), participant à son renouvellement autant des contenus que des personnes. En particulier, il a été un régénérateur des énergies féministes militantes autour des années 2000. Moins flamboyante aujourd'hui au Québec, la coordination québécoise de la MMF n'en demeure pas moins une coordination dynamique et rassembleuse pour les militantes féministes.

S'intéresser aux conceptions de l'État portées par la MMF et la coordination québécoise est instructif à plusieurs niveaux. Comme réseau transnational de femmes, on peut se demander comment les militantes perçoivent et conçoivent l'action publique sur un territoire et comment elles articulent ces demandes, ou non, avec celle d'une régulation mondiale? Par ailleurs, la MMF a souvent été décrite comme relativement éloignée des réseaux féministes plus proches des instances onusiennes (Dufour et Giraud; Conway 2008). Comment le MMF, comme mouvement, s'adresse-t-elle à l'État?

### **Partie I – La Marche Mondiale des Femmes et les actions mondiales de 2010: Un projet politique**

En plus de dix ans de vie, les militantes de la Marche ont construit des revendications de plus en plus précises, avancé des analyses des rapports sociaux et construits des savoirs collectifs tenant compte d'une très grande variété de situations géographiques et culturelles. En bref, les militantes de la Marche, par leurs actions et leurs discours, sont porteuses d'une expertise et de savoirs extrêmement élaborés. Nous limitons notre analyse aux documents publics écrits par les militantes pour présenter les actions mondiales de 2010 à l'échelle mondiale et à l'échelle du Québec<sup>1</sup>. Les processus complexes ayant conduit à ces discours ne sont pas abordés et dépassent l'objet de ce chapitre (voir pour plus d'informations Giraud et Dufour).

#### **Les actions mondiales de 2010**

Les actions de 2010, telles que

formulées à l'échelle mondiale par la Marche, s'articulent autour des quatre champs d'action: le bien commun, incluant des thèmes tels la lutte contre la privatisation de la nature et des services publics et la défense de la souveraineté alimentaire; la paix et la démilitarisation qui se penche notamment sur les causes des guerres; le travail des femmes, qui inclut l'accès aux droits, à la sécurité sociale, à l'égalité salariale et à un salaire minimum juste; la violence envers les femmes qui porte sur ses causes et manifestations, mais aussi sur les résistances collectives des femmes. L'analyse de ces axes de travail permet de souligner deux caractéristiques centrales de la perspective féministe développée par la MMF à propos de l'intervention publique à l'échelle mondiale: l'accent est mis sur l'État comme garant des droits individuels et collectifs et il est investi d'une mission politique ambitieuse aux côtés des autres acteurs, incluant les mouvements de femmes.

#### **Le cadre mondial des revendications: la question de l'accès et de la garantie des droits assortie de la nécessité d'inciter des changements sociaux profonds**

Dans le prolongement des revendications développées au cours de son histoire, la MMF affirme le rôle premier de l'État dans la garantie

---

**Les militantes de la Marche ont construit des revendications de plus en plus précises, avancé des analyses des rapports sociaux et construit des savoirs collectifs tenant compte d'une grande variété de situations géographiques et culturelles. Les militantes de la Marche, par leurs actions et leurs discours, sont porteuses d'une expertise et de savoirs extrêmement élaborés.**

---

des droits des personnes et des collectivités (MMF 2000; MMF 2004; MMF 2008: 3). En 2010, chacun des quatre champs de revendications reprend cette position. Dans la "lutte pour l'autonomie économique des femmes," ce sont les droits des travailleurs et les droits du travail qui sont mentionnés, de même que le droit à la sécurité sociale. Même si l'État n'est pas directement interpellé dans la section "revendications" de cet axe, les militantes souhaitent que ces droits existent partout. En revanche, dans l'axe "Bien commun et services publics," l'État est au cœur d'une des revendications: "Nous demandons: l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement de base ainsi qu'à des services publics de qualité (santé, éducation, transports publics, etc.), assurés par l'État en tant que garant des droits et des besoins élémentaires" (nous soulignons). L'État est donc le socle sur lequel se construit le bien-être des populations. De manière relativement traditionnelle—on retrouve en effet, ce type de revendications non seulement chez les féministes des années 1960 et 1970, mais aussi chez d'autres groupes mixtes, comme les syndicats—l'État providence est considéré comme le premier responsable du bien-être. Cependant, au-delà de ce rôle de pourvoyeur, l'État est également appelé à agir dans la transformation des sociétés et à mettre en œuvre, avec d'autres, le projet politique proposé par la MMF.

Les revendications de 2010 à l'échelle mondiale appellent des transformations profondes des sociétés. Dans ce projet politique d'envergure, l'État est investi d'une mission centrale: lutter contre le patriarcat par la mise en place de services publics et participer au développement d'une culture de la paix, contre la violence envers les femmes.

Comme d'autres féministes, les militantes de la MMF insistent sur l'étroite imbrication entre les systèmes de production et de reproduction. La division sexuelle du travail confère aux femmes l'entière responsabilité des activités de soins aux personnes malades, âgées, aux enfants, etc. Les politiques

néolibérales de désengagement de l'État en matière de santé, de sécurité sociale et d'éducation limitent l'univers des possibles des femmes en alourdissant cette responsabilité: "Le fait que ces dépenses disparaissent des budgets gouvernementaux ne signifie pas que les personnes avaient moins besoin de ces services mais qu'ils devaient être achetés ou fournis par les femmes, signifiant une surcharge de travail pour elles" (MMF 2009, 3). Ces politiques présentent des conséquences différentes pour les femmes et pour les hommes: elles renforcent la mise au service des premières vis-à-vis de leurs familles et leurs communautés, diminuent leurs capacités d'action, limitent leurs libertés: "Le temps des femmes est la variable d'ajustement pour que ces dimensions incompatibles se rencontrent: la logique visant à tirer le maximum de profit et le bien-être des personnes" (MMF 2009: 3). Dans ce contexte, les services collectifs représentent pour les femmes des ressources sociales indispensables à leur émancipation et à l'égalisation de leurs conditions de vie. L'absence de reconnaissance de l'économie domestique conduit les États à sous-estimer les besoins fondamentaux des populations. La MMF insiste sur le rôle émancipateur et libérateur des femmes que les services collectifs pourraient jouer s'ils étaient pensés comme tels dans l'ordre politique, et non seulement comme des services marchands de l'ordre économique. Dans les revendications de 2010, l'intervention publique est perçue comme le moyen d'initier ces transformations, même si l'État n'est pas forcément le dépositaire unique de la responsabilité de la mise en œuvre de ces services. Il est, notamment, demandé :

La réorganisation des tâches domestiques et des soins afin que la responsabilité de ce travail soit partagée par les hommes et les femmes au sein de la famille ou de la communauté. Pour que ceci devienne une réalité, nous demandons l'adoption de politiques publiques qui favorisent

la reproduction sociale, comme les crèches, les lavoirs collectifs, les restaurants et les soins aux personnes âgées, etc., ainsi que la réduction de la journée de travail sans réduction de salaires" (MMF2010, 6) (axe autonomie économique des femmes, nous soulignons).

De plus, l'État est également investi d'un potentiel de changement culturel. L'approche par la militarisation oriente l'analyse sur les stéréotypes de sexe et l'idéologie patriarcale. Elle renvoie à la construction sociale du masculin, à l'association de la masculinité à la violence et de la féminité à la passivité, comme le souligne le texte de la MMF (2009b) relatif à ce thème :

L'institution militaire contribue, de façons diverses, à former de jeunes hommes de manière à ce qu'ils occupent la place de dominants dans la société (selon la hiérarchie des rapports sociaux de sexe). On peut considérer l'armée comme l'une des organisations les plus patriarcale dans toutes les sociétés et l'une des plus révélatrices des inégalités qui caractérisent les rapports hommes-femmes: la hiérarchisation du pouvoir, le culte et la domination du "chef," l'obéissance, la violence physique, l'absence d'esprit critique, un cercle fermé des "boys," etc. Ce modèle de masculinité, associé à la force et à l'agressivité, est une référence croissante pour les jeunes et très souvent, il s'assemble au racisme dans la formation de bandes et l'association à celles-ci.

Les militantes réclament une éducation à la non-violence qui vise à éradiquer les comportements sexistes. Cette revendication s'inscrit dans le projet qui consiste à développer une culture de la paix qui passe par la désobéissance civile devant l'agression, par la construction de réseaux transnationaux qui déjouent le nationalisme, et par l'éradication de la pauvreté. Là aussi, l'État est un

acteur central de ce changement, par le biais de ces politiques d'éducation mais aussi ses politiques de lutte contre la pauvreté.

Les militantes de la Marche semblent attendre beaucoup des États pour initier et mettre en œuvre leur projet politique de transformation des sociétés à l'échelle planétaire. Mais ces États ne sont pas seuls; ce sont les collectivités qui sont interpellées prioritairement par les revendications mondiales de la Marche et de nombreuses avenues en-dehors, à côté et au-delà de l'État sont envisagées. Ainsi, le projet politique de la MMF concerne l'ensemble des acteurs sociaux. À côté de l'État, les mouvements des femmes, les autres forces sociales et politiques, les familles et les personnes sont interpellés pour travailler à mettre en œuvre ces changements. Autre élément intéressant à souligner, les institutions internationales ne sont pas la cible prioritaire des revendications, ni le levier privilégié des changements; au contraire, elles sont souvent mentionnées comme étant partiellement responsables de la situation déplorable des femmes dans plusieurs parties du monde et peu à même, dans leur forme actuelle, d'initier ou de mettre en œuvre des changements (par exemple, dans le champ d'action "Bien commun et services publics" et "Paix et démilitarisation"). On retrouve, ici, le scepticisme de la MMF par rapport aux institutions internationales et leur jeu de pouvoir généralement défavorable aux pays du Sud (Giraud; Giraud et Dufour).

Au Québec, la traduction de ce projet mondial prend une couleur particulière: ce sont cinq champs d'action qui sont définis (et non quatre) et le principal maître d'œuvre du projet politique de la MMF est la puissance publique (fédérale et provinciale).

### **Au Québec, cinq champs d'action et l'État comme levier privilégié de transformation sociale**

Dans le document, *Actions 2010. Cahier des revendications*, publié en

janvier 2010,<sup>2</sup> la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes présente ses revendications et ses stratégies pour les actions mondiales de 2010. Ce document constitue la base de nos données pour cette section. Les militantes québécoises ont choisi de cibler les revendications en restreignant leur nombre. Elles cherchaient à obtenir des "gains concrets et faire reculer l'agenda néolibéral du gouvernement" (Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes 11). Pour formuler une plateforme de revendications aussi précise, un travail de sélection particulièrement ardu a été nécessaire. Ce sont, en règle générale, les problèmes les plus criants qui ont été adressés et ceux pour lesquels une solution concrète pouvait être rapidement mise en place, généralement par l'État.

Ainsi, avec "Travail des femmes: autonomie économique des femmes", la Coordination cible deux revendications soit: "l'accès à un travail décent par la hausse substantielle du salaire minimum et des conditions de vie décente pour toutes les personnes à l'aide sociale" (Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes 13). Ces deux revendications visent clairement la lutte contre la pauvreté: pauvreté des travailleuses et pauvreté extrême des femmes prestataires des mesures d'aide sociale. Évidemment, l'enjeu de l'autonomie économique des femmes est compris de manière plus large et inclut les questions d'accès à l'emploi et de conditions d'accès (par le biais des services de garde, notamment); cependant, les deux revendications mises de l'avant concernent spécifiquement les femmes les plus démunies de la société et une majorité des travailleurs et travailleuses à faibles revenus (qui sont des femmes).

Le champ d'action "Bien commun et accès aux ressources" affirme, lui, la lutte contre la privatisation des services publics et du bien commun (santé, éducation, eau, énergie éolienne) et la hausse de la tarification des services publics. Comme le souligne le document, les femmes sont concernées à plus d'un titre par

les phénomènes de restructuration de l'État: comme travailleuses, comme utilisatrices de services publics, et comme personnes particulièrement touchées par les questions de pauvreté et de vulnérabilité. Il s'agit surtout de défendre l'accessibilité des services et réaffirmer la propriété collective de certains biens et services.

Sous le champ d'action "Violence envers les femmes," la Coordination exige du gouvernement du Québec qu'il légifère sur les publicités sexistes et qu'il instaure dans les écoles des "cours spécifiques d'éducation à la sexualité dans une perspective de rapports égalitaires, non sexistes et non hétérosexistes" (Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes 46). L'objectif de ces revendications est double: dénoncer, comme société, le sexisme sous toutes ses formes, y compris commerciales, et donner aux enfants et aux adolescents les outils critiques nécessaires pour résister aux messages de consommation et d'hypersexualisation auxquels ils sont exposés à travers la publicité et les médias (traditionnels et électroniques). Les marcheuses revendiquent aussi que le gouvernement du Canada garantisse le droit inaliénable des femmes de décider d'avoir ou non des enfants, ce qui implique le maintien et la consolidation des services d'avortement gratuits offerts partout au pays (Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes 46).

Dans le champ d'action "Paix et démilitarisation," les militantes dénoncent l'impact de la militarisation de notre société. La coordination revendique que le gouvernement du Canada retire ses troupes d'Afghanistan et appelle le gouvernement du Québec à empêcher le recrutement militaire dans les établissements scolaires. Pour les militantes de la Marche, la militarisation des sociétés est le produit croisé des effets néfastes du capitalisme, du patriarcat et du racisme. Elle doit être combattue parce qu'elle signifie "un renforcement des rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes" (Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes 50). L'État du Québec ne

doit pas s'en rendre complice.

Finalement, le champ d'action, "Droits des femmes autochtones" demande au gouvernement du Canada de signer la Déclaration internationale sur les droits des peuples autochtones et de mettre en œuvre les droits qui y sont contenus avec une attention particulière sur les droits des femmes et des enfants autochtones.

Ancrées dans les réalités politiques du Canada et du Québec, dirigés par des gouvernements peu sympathiques à l'intervention étatique, les revendications de la Coordination du Québec de la MMF mettent l'accent sur la nécessité de préserver le rôle traditionnel de l'État social comme garant des droits et comme rempart contre le développement économique non régulé.

Il est de la responsabilité de l'État de prendre les moyens nécessaires pour que le développement économique s'opère dans le cadre d'une éthique de développement social, responsable et durable qui reconnaît les divers types de contribution à la richesse collective et prévient, ou empêche la constitution de différentes formes d'exclusion et de discrimination. (14)

Les revendications de 2010 réaffirment le rôle central de la puissance

---

**Alors qu'avec la privatisation de tout ou partie des services publics, les décisions échappent de plus en plus aux usagers pour se retrouver dans les mains des actionnaires, l'intervention publique est perçue comme un moyen de contrôler démocratiquement le développement de la société.**

---

publique comme ciment social et source de protection collective contre les risques sociaux. Cependant, au-delà de cette conception défensive des acquis, l'intervention publique est également présentée comme le levier privilégié du changement social et de la mise en œuvre d'un projet politique progressiste. À côté de la promotion des services publics, gratuits et universellement accessibles, plusieurs revendications investissent l'État d'un rôle plus large, afin de lui permettre de bâtir le projet politique de la MMF. Mentionnons trois éléments: 1) l'État comme levier de développement économique et régional par le biais, notamment, de la production d'énergie renouvelable (l'énergie éolienne); 2) l'ajout d'un cinquième champ d'action, que l'on ne retrouve pas dans les revendications mondiales de la Marche et qui concerne les femmes autochtones du Québec; 3) l'association opérée entre l'intervention publique et la promotion de la démocratie.

Le champ d'action, "bien commun et accès aux ressources", aborde la question du droit à un environnement sain en ciblant deux domaines: 1) l'accès à l'eau et la reconnaissance de l'eau comme un bien non-marchandisable; 2) la nécessité de penser le développement des énergies renouvelables (en particulier l'éolienne), à partir de l'idée de la propriété publique. Directement situé dans la continuité des revendications mondiales, ce champ d'action représente un "nouveau" terrain de luttes pour les mouvements féministes au Québec. Les mouvements de femmes se sont associés aux luttes environnementales depuis les années 1970, soit en participant à des coalitions, soit en soutenant des actions portées par des groupes environnementaux. Cependant, ce n'est que récemment que la thématique est devenue un enjeu de premier plan pour une partie des féministes. Ici, les questions environnementales ne sont plus perçues comme des enjeux sectoriels, mais bien comme une problématique qui touche les femmes. Au sein de la Marche à l'échelle mondiale, l'alliance avec les mouvements

paysans et des sans-terre (notamment le réseau mondial Via Campesina) a joué un rôle majeur dans l'avancement de la réflexion des militantes à ce sujet (Giraud et Dufour) qui se sont appropriées l'enjeu et ont développé une perspective féministe sur ces questions (ce qui est différent de soutenir la position formulée par d'autres sur des événements ponctuels). Au Québec, la Coordination québécoise revendique en 2010 la nationalisation de l'énergie éolienne (surtout développée par le secteur privé dans les dix dernières années) pour garantir la propriété collective de cette richesse et de ses retombées.

De la même façon, le mouvement des femmes du Québec a depuis longtemps considéré la réalité particulière des femmes autochtones. Cependant, la relation au mouvement des femmes autochtones s'est transformée au fil du temps. C'est en 2003, lors du Congrès d'orientation de la FFQ, que le nom de la Coalition nationale des femmes contre la pauvreté et la violence a été changé pour celui de Coordination du Québec de la MMF. Ce changement répondait à plusieurs demandes et besoins; néanmoins, la décision de nommer la "Coordination du Québec" et non la "Coordination québécoise" est aussi liée aux demandes des femmes autochtones qui ne se reconnaissent pas comme québécoises mais comme membre d'une nation autochtone vivant sur le territoire du Québec. En 2010, les revendications de la Coordination font une place particulière aux femmes autochtones, en leur réservant un champ d'action, tout en introduisant de manière transversale la question autochtone dans les quatre autres champs. La Coordination demande la reconnaissance pleine et entière des peuples autochtones par l'État canadien et la protection des femmes et des enfants, particulièrement touchés par la violence domestique.

Enfin, la réaffirmation de la nécessité de la prise en charge publique des services aux populations est aussi présentée comme un moyen de préserver et de promouvoir le contrôle démocratique et la participation ci-

toiyenne. Alors qu'avec la privatisation de tout ou partie des services publics, les décisions échappent de plus en plus aux usagers pour se retrouver dans les mains des actionnaires, l'intervention publique est perçue comme un moyen de contrôler démocratiquement le développement de la société. De plus, des services publics forts permettraient aux groupes de femmes et aux groupes communautaires de revenir à leur mission de changement social et de défense des droits, puisqu'ils n'auraient plus besoin de prendre en charge les populations délaissées par l'État (Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes 32). Autrement dit, la prise en charge publique du bien-être des populations est une condition du développement d'une société civile forte, pilier du développement démocratique de la société québécoise.

Comme on le voit, toutes les revendications de la Coordination sans exception font un appel direct à l'État, soit comme garant des droits et du bien-être des personnes et des communautés, soit comme promoteur du changement social et économique. Cette place centrale accordée à la puissance publique pourrait apparaître surprenante au regard des courants féministes critiques vis-à-vis de la solution du "tout à l'État." Rappelons que plusieurs groupes de femmes se sont construits en opposition à l'intervention paternaliste de l'État dans des domaines sans cesse croissant de la vie (éducation, garde des jeunes enfants, santé, etc...), au détriment de solutions communautaires ou populaires (Descarrie). Par ailleurs, ce portrait diffère sensiblement de celui des revendications formulées à l'échelle mondiale, plus discrètes sur le rôle des États centraux et beaucoup plus affirmées sur le rôle des femmes elles-mêmes dans les processus de changement social. Plusieurs éléments peuvent être avancés pour rendre compte de cette différence.

Premièrement, et comme mentionné précédemment, les militantes québécoises de la Marche ont décidé de limiter le nombre de leurs revendications, essayant stratégiquement

de maximiser la possibilité de faire des gains. Or, il est plus aisé, dans cette perspective, de s'en remettre à des stratégies de lobbying afin de pousser l'État à mettre en place des politiques plutôt que de tenter de créer une mobilisation de toutes les forces vives pour mettre en œuvre les changements. Deuxièmement, la société québécoise (et canadienne) a un État fort, capable de mettre en œuvre des politiques publiques, ce qui n'est pas le cas de tous les pays membres de la MMF. Troisièmement, le contexte politique du Québec et du Canada a, sans doute, orienté les choix des militantes. Depuis 2003, l'État québécois, dirigé par le Parti libéral du Québec, met de l'avant les bienfaits de la privatisation et du marché dans la régulation du pays. Devant les menaces de disparition d'un "modèle de développement" antérieur, qui faisait une place plus grande aux services publics et à la propriété collective (même si ce modèle est parfois plus imaginé que réel), les militantes ont, peut-être, choisi de prioriser la solution étatique et la défense de l'idée même de service public. De même, le gouvernement fédéral, dirigé par le Parti conservateur attaque de front les groupes de femmes depuis sa première élection en 2006 et a presque entièrement arrêté de les financer (sauf pour les groupes de femmes défendant un conservatisme moral) (Ad Hoc Coalition for Women's Equality and Human Rights). Plusieurs mesures au niveau fédéral vont également dans le sens du renforcement d'une érosion des droits sociaux commencée au milieu des années 1990s (Groulx) avec l'individualisation croissante du rapport à l'État (où la redistribution des richesses s'opère davantage par un système de taxation qui cible certaine catégorie de personnes et moins par la mise en place de services publics universels) et un retrait de celui-ci dans plusieurs champs d'intervention. En bref, ce contexte politique très fermé a pu contribuer à pousser les mouvements de femmes et la Coordination québécoise de la MMF à développer des positions défensives, visant à con-

server certains acquis minimum et à faire l'analyse lucide de leur pouvoir d'influence restreint. Elles ont choisi des stratégies de mobilisation sur des enjeux limités et circonscrits, en tentant de créer des rapports de force avec l'État sur le territoire national et au gouvernement fédéral.

Dans la dernière partie de ce chapitre, nous tentons de situer les revendications mondiales et québécoises de la MMF dans les débats théoriques à propos de l'État. Que nous apprennent les perspectives militantes de la MMF sur la possibilité du renouvellement de l'action publique?

## **Partie II – La MMF: Une Proposition de Refondation de la Conception de l'État au Cœur des Débats Féministes**

Les perspectives féministes à propos de l'État ont connu des développements importants ces deux dernières décennies. Entre la "mise à distance" de l'État paternaliste et la reconnaissance de l'existence de structures étatiques plus favorables aux femmes et à l'égalité concrète entre les sexes, des positions mitoyennes articulent une réflexion sur la complexité de l'action publique et la nécessité de conceptualiser cette complexité. Sans faire une revue de la littérature féministe sur l'État (Lamoureux; Masson), signalons quelques éléments impor-

---

**Entre la mise à distance de l'État paternaliste et la reconnaissance de l'existence de structures étatiques plus favorables aux femmes et à l'égalité concrète entre les sexes, la littérature articule aussi une réflexion sur la complexité de l'action publique et la nécessité de conceptualiser cette complexité.**

---

tants des débats contemporains qui se trouvent également adressés par les discours de la MMF en 2010.

Les réflexions féministes récentes à propos de l'action publique se déroulent dans un contexte où l'État et ses formes empiriques concrètes sont traversés de profonds changements: thématique de la gouvernance à niveau multiple, re-configuration du rôle de l'État national, de ses actions et de ses responsabilités par le haut (*up-loading*), par le bas (*downloading*) et "à côté" des acteurs étatiques traditionnels (*lateral loading and offloading*), que ce soit des institutions étatiques non électives ou des organisations de la société civile (Banaszack, Beckwith, et Rucht). Les perspectives théoriques féministes, comme les autres théories de l'État, sont amenées à prendre en compte ces transformations et les changements qu'elles induisent pour les mouvements des femmes, comme pour les institutions du "féminisme d'État." De plus, il ne s'agit plus seulement de l'État moderne occidental. Des re-configurations étatiques importantes ont également lieu dans les pays du Sud. Les militantes de ces pays mettent de l'avant des problématiques peu prises en compte par les théories féministes élaborées au Nord: développement des approches féministes post-coloniales, résurgence des nationalismes, questions de la modernisation économique et de la capacité d'action publique, rapport à l'environnement et à la Terre, etc. Cet élargissement sans précédent des questions adressées aux perspectives féministes a forcé les analyses à envisager des réponses nuancées concernant les meilleures stratégies pour les féministes vis-à-vis leur relation à l'État. En particulier, l'État n'est plus perçu comme une entité homogène, mais plutôt comme un ensemble d'institutions et de pratiques hétérogènes, parfois en conflit, dont il faut tenir compte; même si, à un certain niveau de généralité les discours et pratiques dominantes à l'intérieur de l'État demeurent structurantes pour l'action collective et le genre. En même temps, les "femmes" sont pensées dans leurs différences, par croisement de

leurs positions de genre, de classe, de handicap, d'appartenance culturelle, ethnique ou minoritaire. Ainsi, les effets de l'action publique sont conceptualisés dans leurs effets différents sur différentes catégories de femmes (Kantola; Kantola et Dahl).

On retrouve dans les analyses et revendications de la MMF une manière de voir les questions touchant les femmes qui s'apparente à une analyse croisée des discriminations structurelles vécues par les femmes et qui traduit, concrètement, la prise en compte des changements affectant l'intervention publique.

Premièrement, autant dans les revendications mondiales que dans les revendications de la Coordination du Québec, on note un élargissement des domaines de l'action publique adressés par les revendications féministes. Ce ne sont plus seulement les politiques sociales qui sont perçues comme des leviers pour améliorer le sort des femmes, ni même les questions d'égalité, mais un éventail large de l'action publique, incluant les champs majeurs du développement économique—par exemple, par le biais de l'environnement—et de la politique étrangère (deux domaines particulièrement genrés). Les perspectives féministes mises de l'avant par la MMF concernent l'ensemble de l'action publique et non plus seulement les "questions femmes" (question de reproduction, questions liées au corps des femmes, questions de violence). Le mandat central de la Marche est de construire, avec les femmes du monde, une perspective féministe de toutes les sphères de la vie. Deuxièmement, le mouvement de la MMF propose une manière d'être féministe en articulant la reconnaissance des différences entre femmes et le respect des identités collectives et des appartenances multiples. Le cas des femmes autochtones au sein de la Coordination du Québec est un bon exemple de cette articulation: des revendications spécifiques concernent les femmes autochtones qui sont également reconnues comme appartenant à des communautés distinctes, qui devraient avoir des droits égaux

et qui donc, sont aussi concernées par l'ensemble des revendications. Troisièmement, la MMF propose, en particulier à l'échelle mondiale, de nouvelles manières de faire. En appelant à un renouvellement du partage des responsabilités entre les différents "fournisseurs" de bien-être: la puissance publique, mais aussi les communautés locales, les familles et les personnes, la MMF s'éloigne de l'appel illimité à l'État providence et présente la Marche comme un moyen de donner du pouvoir aux femmes de changer le monde en se changeant elle-même.

Dans les dix dernières années, face aux profonds bouleversements des modes d'action publique, plusieurs travaux adoptant une perspective féministe ont également tenté de mesurer, au moins qualitativement, l'impact des changements affectant l'État sur les règles du jeu de la représentation et de la participation des groupes de femmes et des féministes au processus politique. Comment les transformations de l'action publique remettent en question la pertinence même des perspectives féministes? Que ce soit le processus "d'invisibilisation" des enjeux d'égalité concernant spécifiquement les femmes sous couvert d'analyse de genre, Jenson (2008, 48) parle "d'incorporation;" la transformation "par le haut" des intérêts collectifs des femmes en "intérêt spécifique" (Dobrowolsky 1998) ou "l'effacement" progressif des femmes du champ des revendications qui a permis, entre autres, la suppression de la "promotion de l'égalité" du mandat de Condition féminine Canada ainsi que la suppression de son financement à hauteur de 40%, forçant la suppression de plusieurs bureaux régionaux; il semble que plusieurs tendances de fond viennent transformer les relations entre les féministes et l'État. Des changements similaires ont été notés au sein des instances de l'Union Européenne (Jenson 2008: 40; Dobrowolsky et Jenson).

Parce que les demandes et propositions de la MMF ne s'adressent pas seulement à l'État tel qu'on le connaît

mais à un État renouvelé, transformé qui permet la ré-articulation des rapports de pouvoir, les positions construites par le mouvement apportent une réponse innovante à cet enjeu. En effet, à l'échelle nationale, l'État est à la fois la cible des revendications et l'ennemi à abattre (dans ses formes restructurées), parce qu'il est tenu responsable du maintien des structures de domination, à la base de l'analyse féministe de la MMF. En même temps, l'État idéal (celui qui est appelé par les revendications et les analyses de la MMF) ne correspond pas à cet ennemi, mais bien plus à un projet politique à construire. Pour la MMF à l'échelle mondiale, la question n'est pas tellement de se positionner vis-à-vis de l'État et des différentes structures de pouvoir, mais bien de se ré-appropriier le pouvoir étatique, ou tout au moins, d'empêcher que celui-ci se défile aux mains d'autres acteurs. La MMF propose de se ré-appropriier le pouvoir de la connaissance par la construction de solidarités et le partage des savoirs entre les militantes du monde. Elle invite également les militantes à construire sur "leur propre base" des positionnements autonomes face aux grandes transformations du monde. Dans cette perspective, l'intersectionnalité de l'analyse ne signifie pas l'effacement ou l'incorporation de la cause des femmes et des rapports de genre à un amalgame de revendications cimentées par le principe de la reconnaissance des différences (qui est la principale critique adressée au post-féminisme), il s'agit plutôt de repenser et construire des perspectives féministes sur tous les domaines de la vie. Finalement, la MMF reformule la question au cœur des réflexions féministes à propos de l'État: au lieu de se demander si le mouvement des femmes doit être en-dehors ou à l'intérieur de l'État (Kantola), elle propose de réfléchir le projet politique étatique pour qu'il soit féministe.

## Conclusion

L'hypothèse principale de l'approche cognitive de l'analyse des politiques considère que les politiques publiques

expriment le rapport au monde d'une société (Muller 302). Nous avons, dans ce chapitre, fait un pari similaire, mais en partant de l'analyse des discours d'un mouvement social, celui de la Marche mondiale des femmes. Comme Kantola (3), nous pensons que les discours des militantes féministes à propos de l'État sont importants parce qu'ils vont avoir un impact sur la manière dont les luttes pour le changement social vont se développer, et à terme, participer à la construction d'un État en transformation constante.

Comme d'autres mouvements sociaux contemporains, les discours de la Marche mondiale des femmes produits à l'échelle mondiale et les discours produits au Québec au sein de la Coopération du Québec, ont pour point de départ la diversité et la complexité du monde. Ils proposent un élargissement de notre conception du bien commun, un renversement de la hiérarchie de nos principes d'action (la solidarité et le bien-être des collectivités arrivant avant le bien-être individuel) et interpellent notre créativité pour penser le féminisme en-dehors et au-delà de ces champs classiques d'action. Avec ses revendications, la MMF expose les contradictions auxquelles nous devons faire face, comme société inscrite dans des mondes en transformation; elle nomme les problèmes d'inégalité, les questions de justice et de solidarité et propose des pistes d'action concrètes, que ce soit au Québec ou à l'échelle mondiale. Ce faisant, le mouvement concourt à la "re-composition" de l'action (Hamel 1995), rendant possible des options, des avenues, des analyses qu'il n'était pas possible d'envisager auparavant. Comme d'autres mouvements sociaux, la Marche préfigure ce que pourrait être notre monde, même si l'issue est, bien sûr incertaine et l'histoire des luttes sociales à venir. C'est dans cette perspective que l'analyse de ses revendications participe pleinement au renouvellement de notre pensée sur l'intervention publique.

*Pascale Dufour est professeure agrégée de science politique à l'Université de*

*Montréal et directrice du Centre de recherche sur les politiques et le développement social ([www.cpd.umontreal.ca](http://www.cpd.umontreal.ca)). Elle travaille sur les mouvements sociaux et l'action collective en perspective comparée. Elle a publié notamment ses travaux dans *Politics and Society*, *French Politics*, *Social Movement Studies*, *la Revue canadienne de science politique*, *Canadian Journal of Sociology*, *Social Science Quarterly*. Récemment, elle a dirigé avec Dominique Masson et Dominique Caouette, *Solidarities Beyond Borders. Transnationalizing Women's Movement* (University of British Columbia Press, 2010). Elle travaille actuellement sur une analyse comparée de forums sociaux locaux.*

<sup>1</sup>À l'échelle mondiale, les textes de présentation des revendications de la Marche autour des quatre champs d'action sont disponibles sur le site web: <[www.marchemondiale-des-femmes.org/actions/2010action/text/fr/](http://www.marchemondiale-des-femmes.org/actions/2010action/text/fr/)>. Pour le Québec, la Coopération du Québec de la Marche mondiale des femmes a produit un document *Actions 2010. Cahier des revendications*, janvier 2010, sur lequel nous basons notre analyse.

<sup>2</sup>Cette publication, mise à jour, est disponible en ligne: <<http://www.ffq.qc.ca/2010/04/le-cahier-des-revendications-de-la-marche-mondiale/>>.

## References

- Ad Hoc Coalition for Women's Equality and Human Rights. "List of Women's Organizations whose funding has been cut or ended by the Harper Government." *Put Equality Back on Track*. Ad Hoc Coalition for Women's Equality and Human Rights. n.d. Web. 26 août 2011.
- Banaszack, L. A., K. Beckwith, et D. Rucht. "When Power Relocates: Interactive Changes in Women's Movements and States." *Women's movements Facing the Reconfigured State*. Ed. L. Banaszack, K. Beckwith, et D. Rucht. Cambridge: Cambridge University Press, 2003. 1-29. Print.
- Conway, J. *Identity, Place, Knowledge:*



- Social Movements Contesting Globalization*. Halifax: Fernwood Publishing, 2004. Print.
- Conway, J. "Geographies of Transnational Feminisms: The Politics of Place and Scale in the World March of Women." *Social Politics: International Studies in Gender, State & Society* 15.2 (2008): 207-231. Print.
- Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes. *Actions 2010: Cahier des revendications*. Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes. Web. Janvier 2010.
- Descarrie, F. "Le mouvement des femmes québécois: état des lieux." *Cités* 2.23 (2005): 143-154. Print.
- de Sève, M. et C. Maillé. "Un mouvement des femmes en voie de mondialisation? Quelques réflexions sur les stratégies transnationales de mobilisation des groupes de femmes au Québec." *Contestation transnationale, diversité et citoyenneté dans l'espace québécois*. Ed. M. Labelle, F. Rocher, et A.M. Field. Sainte-Foy: PUQ, 2004. 107-155. Print.
- Dobrowolsky, A., et J. Jenson. "Shifting Representations of Citizenship: Canadian Politics of 'Women' and 'Children.'" *Social Politics: International Studies in Gender, State and Society* 11.2 (2004): 154-180. Print.
- Dobrowolsky, A. "Of 'Special Interest': Interest, Identity and Feminist Constitutional Activism in Canada." *Revue canadienne de science politique / Canadian Journal of Political Science* 31.4 (1998): 707-742. Print.
- Dufour, P., et I. Giraud. "Globalization and Political Change in the Women's Movement: The Politics of Scale and Political Empowerment in the World March of Women." *Social Science Quarterly* 88.5 (2007): 1152-1173. Print.
- Giraud, I. "La transnationalisation des solidarités: l'exemple de la marche mondiale des femmes." *Lien Social et Politiques - RIAC* 45 (2001): 145-160. Print.
- Giraud, I., et P. Dufour. *Dix ans de solidarité planétaire. Perspectives sociologiques sur la Marche mondiale des femmes*. Montréal: Remue-Ménage, 2010. Print.
- Groulx, L.H. "La restructuration récente des politiques sociales au Canada et au Québec: éléments d'analyse." *Labour/Le Travail* 63 (printemps 2009): 9-46. Print.
- Hamel, P., H. Lustiger-Thaler, et L. Maheu. "Global Social Movements: Politics, Subjectivity and Human Rights." *Social Transformation at the Turn of the Century*. Ed. A. Sales. London: Sage, à paraître 2012. Print.
- Hamel, P. "Collective action and the Paradigm of Individualism." *Social Movements and Social Classes: The Future of Collective Action*. Ed. Louis Maheu. London: Sage, 1995. 236-257. Print.
- Jenson, J. "La citoyenneté à part entière. Peut-elle exister?" *Quelle citoyenneté pour les femmes? La crise des États-providence et de la représentation politique en Europe*. Ed. A. De Re, et J. Heinen. Paris: Hachette, 1996. 25-47. Print.
- Jenson, J. "Genre et politiques publiques: Évolutions contemporaines." *Les politiques du genre*. Ed. I. Engeli, T.H. Ballmer-Cao, et P. Muller. Paris: L'Harmattan, 2008. 43-63. Print.
- Kantola, J., et A. M. Dahl. "Gender and the State: From Differences between to Differences within." *International Feminist Journal of Politics* 7.1 (2005): 49-70. Print.
- Kantola, J. *Feminists Theorize the State*. New York: Palgrave Macmillan, 2006. Print.
- Lamoureux, D. "L'amère patrie: les femmes et l'État." *Recherches féministes* 3.1 (1990): 1-17. Print.
- Masson, D. "Repenser l'État: Nouvelles perspectives féministes." *Recherches féministes* 12.1 (1999): 5-24. Print.
- Marche mondiale des femmes (MMF). *Bulletin de la Marche Mondiale des Femmes*. 11.4 (décembre 2008). Web.
- Marche mondiale des femmes (MMF). *Bulletin de la Marche Mondiale des Femmes*. 12.1 (mars 2009). Web.
- Marche mondiale des femmes (MMF). *Cahier des revendications mondiales contre la pauvreté et pour le partage de la richesse, contre la violence faite aux femmes et pour le respect de leur intégrité physique et mentale*. MMF 1999. Web. 10 août 2009.
- Marche mondiale des femmes (MMF). *Charte mondiale des femmes pour l'Humanité*. MMF 2004. 26 août 2011.
- Marche mondiale des femmes (MMF). "Paix et démilitarisation." *Textes pour la troisième action internationale 2010*. MMF 2009b. Web. 10 août 2009.
- Marche mondiale des femmes (MMF). Présentation des actions mondiales de 2010. MMF 2010. Web. 7 avril 2010.
- Muller, P. "Aux frontières de l'action publique: Ce que les politiques du genre font de l'analyse des politiques publiques." *Les politiques du genre*. Ed. I. Engeli, T. H. Ballmer-Cao et P. Muller. Paris: L'Harmattan, 2008. 299-318. Print.

**CWS/CF**

Women in Skilled Trades

Women and the  
Gift Economy

Women and Water

Subscribe today!